

**REPUBLIQUE ALGERINNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**WILAYA D'ORAN**

**DAIRA DE BETHIOUA**

**COMMUNE DE BETHIOUA**

**NIF N° :098431079071219**

**AVIS APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE  
DE CAPACITES MINIMALES N° 01/2026**

Le Président de l'Assemble Populaire Communale de Bethioua lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales portant sur :

**"Acquisition De Deux Bus Scolaires "**

Peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la commune de Bethioua contre paiement de **10000,00 DA.**

**1) Le dossier de candidature contient :**

- **U**ne déclaration de candidature dument remplie et signé et daté.
- **U**ne déclaration de probité dument remplie et signée.
- **U**ne Déclaration du sous-traitant dûment remplie daté et signée. (selon modèle joint)
- **L**es statuts pour les sociétés.
- **U**ne copie de l'extrait de rôle apuré ou avec échéancier
- **L**a carte d'immatriculation fiscale
- **C**opie attestation **CNAS / CASNOS** en cours de validité
- **L**es références professionnelles
- **C**opie d'agrément de la maison mère (concessionnaires)
- **L**es documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.  
Tout document permettant d'évaluer la capacité des candidats, des soumissionnaires ou le cas échéant, des sous-traitants :
- **C**apacités financières : Moyens financiers justifiés par les bilans Deux dernières années 2023 -2024 et les références bancaires.
- **C**apacité techniques : Registre de commerce électronique en cours de validité
- Extrait du casier judiciaire en cours de validité moins de trois mois Doit être signé par le soumissionnaire
- **L**a mémoire technique justificatif doit être daté remplie complètement signé et bien renseigné
- **D**élai de livraison.
- **L**'attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés commerciales

Conformément à la loi N° 23-12 du 05-08-2023, fixant les règles générales relatives aux marchés publics. Et l'article 69 du décret présidentiel 15/247 du 16/09/2015 portant réglementations des marchés publics et délégation du service publics, les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché qui devra les fournir dans un délai de dix(10)jours à compter de la date de saisine, et ,en tout état de cause ,avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché .

**2) L'offre technique comprendra :**

- La déclaration à souscrire dument remplie et signée ( selon modèle ci-joint ) ;
- une mémoire technique justificatif doit être bien renseigné, remplie complètement, daté et signé)
- le cahier des charges doit être renseigné, signé et paraphé. Dans tous les pages

**3) L'offre financière comprendra :**

- la lettre de soumission dument remplie, daté et signée ( selon modèle ci-joint ) ;
- le bordereau des prix unitaires dument daté et signé
- le devis quantitatif et estimatif ( DQE ) dument remplis et signé .  
Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, la référence et l'objet d'appel d'offre ouvert ainsi que la mention « **Dossier de candidature** »,  
« **Offre technique** » ou « **offre financière** », selon le cas. Ces trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

**« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »**  
**«Avis d'Appel d'Offre National Ouvert avec Exigence De capacités minimales N° 01/2026 »**  
**"Acquisition De Deux Bus Scolaires"**

Date limite du dépôt des offres est fixée à un délai de **Quinze (15) jours** à compter de la date première parution du présent avis dans les communes de dans le BOMOP et les quotidiens nationaux et deux presse électronique .

L'ouverture des plis est prévue le dernier jour de la date limite de dépôt des offres à 11 h 00

Les intéressés restant engagé par leurs offres pendant **90 jours**

Les intéressés sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui se tiendront au siège de l'APC.

**Fait à Béthioua le .....**

**Le président de l'APC**